

## IRRIGATION, AGRICULTURE, GESTION DE L'EAU ET POLITIQUES PUBLIQUES

par Michel **SALLENAVE**<sup>1</sup>

Le thème du devenir de l'irrigation dans le contexte du changement climatique est abordé ici à partir des conclusions de la mission CGAAER/CGEDD « changement climatique, eau et agriculture (CCEA) - Quelles trajectoires d'ici 2050 ? » et de son étude de cas sur le Midour, affluent de l'Adour.

La mission CCEA conclut à la nécessité, pour répondre au changement climatique, de conduire à la fois un changement de notre modèle agricole, avec une agriculture plus économe en eau et protectrice des sols et, partout où cela sera possible, un renforcement de la ressource en eau utilisable, dans le respect du renouvellement de cette dernière et du bon état des milieux.

Dans le cas de la vallée du Midour, située dans le Gers et les Landes, le PTGE (projet de territoire pour la gestion de l'eau) porté par l'Institution Adour a ainsi intégré dans son ambitieux programme d'action des évolutions des pratiques agricoles (irrigation optimisée, nouvelles filières locales, agriculture biologique, promotion de l'agroécologie et de l'agriculture de conservation des sols, ...) et la mobilisation de ressources complémentaires pour assurer la satisfaction des besoins en eau en 2050.

Dans le cadre défini par la mission CCEA, l'irrigation constitue l'un des facteurs clés de la sécurisation de l'agriculture face au changement climatique mais elle doit évoluer vers une irrigation « de résilience » qui vise à optimiser le revenu agricole sous contrainte hydrique.

Cette irrigation, qui se traduit par une évolution des assolements (intégration de cultures peu ou pas consommatrices en eau) et des pratiques culturales (agriculture de conservation des sols par exemple), voit coexister au sein d'une même exploitation une irrigation sous pilotage technique (outils d'aide à la décision, pilotage de l'irrigation, matériel performant) pour les cultures à haute valeur ajoutée et une irrigation d'appoint pour les autres cultures.

Sa mise en place pourra se traduire par des résultats économiques légèrement inférieurs à la situation actuelle les années d'abondance hydrique mais elle permettra d'assurer de bien meilleurs résultats en cas d'années sèches, assurant ainsi sur la durée une plus grande résilience de l'agriculture face au changement climatique.

Le déploiement de cette irrigation « de résilience » suppose une forte mobilisation de la recherche et du développement agricole mais aussi des acteurs économiques des filières (coopératives, agro-industries, grande distribution) pour concevoir et mettre en place des agro-chânes fondées sur des cultures plus économes en eau.

---

<sup>1</sup> IGPEF honoraire

**IRRIGATION ET GESTION DE L'EAU**  
**Séance du 19 mai 2021**

---

Au-delà, diverses autres recommandations du rapport CCEA en matière de politiques publiques méritent d'être relevées, qui concernent la nécessaire accélération de la transformation – déjà en marche – de l'agriculture, la dynamisation de la gouvernance territoriale de l'eau via les PTGE à conforter par des contrats « eau et agriculture » mais également par l'émergence de maîtres d'ouvrage des infrastructures de gestion quantitative de l'eau à créer ou encore la refondation du développement agricole pour mieux connecter ce dernier aux groupes d'agriculteurs innovants et réussir la massification de la transformation agricole.

Enfin, il paraît essentiel que les deux ministères de l'agriculture et de l'environnement portent ensemble un discours commun sur l'eau et l'agriculture en direction des OPA, des APNE et plus largement de la société.

**Ingénieur général honoraire des ponts,  
des eaux et des forêts**

Portable : 06 03 58 13 95

E-mail: [msallenave296@gmail.com](mailto:msallenave296@gmail.com)

Adresse personnelle : 9 rue Jean Rameau  
40200 Mimizan



## **FORMATION**

1981 – Ingénieur agronome de l'INA Paris-Grignon 1982 – Ingénieur du GREF (option forêt)

## **CARRIERE PROFESSIONNELLE**

**DECEMBRE 1982 – MARS 1984 :**

VAT en Nouvelle Calédonie - Service du Génie Rural à Nouméa

**IRRIGATION ET GESTION DE L'EAU**  
**Séance du 19 mai 2021**

---

**AVRIL 1984 – NOVEMBRE 1987**

Chef du service « hydraulique, forêt, chasse et pêche » - DDAF de la MARNE

**NOVEMBRE 1987 – AOUT 1990**

Adjoint du chef de SRAE - DRAF LANGUEDOC-ROUSSILLON – SRAE (service régional d'aménagement des eaux)

**JANVIER 1991 – AOUT 1996**

Adjoint du DIREN – chef du SEMA (service de l'eau et des milieux aquatiques) - DIREN LANGUEDOC-ROUSSILLON

**SEPTEMBRE 1996 – MAI 1999**

Directeur régional - DIREN de GUYANE

**JUIN 1999 - JUIN 2002**

Sous- directeur de la modernisation et des services - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche – DGA

**JUILLET 2002 – JUILLET 2006**

Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de l'HERAULT - DDAF de l'Hérault (34)

**JUILLET 2006 – MAI 2009 :**

Secrétaire général adjoint et chef de la subdivision administrative des îles Australes - Haut-commissariat de la République en Polynésie française

**MAI 2009 – AVRIL 2013 :**

Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Midi- Pyrénées

**AVRIL 2013 – MAI 2018 :**

Commissaire délégué de la République pour la province Nord en Nouvelle-Calédonie

**MAI 2018 – DECEMBRE 2020 :**

Membre du CGAAER (4ème section) – Président du groupe « eau »

**A LA RETRAITE DEPUIS DECEMBRE 2020**